TOWNSEND, MLLE KATE—
Taxe de 1883, montant à..........$138 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Commune et Canal, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 295; le dit lot No. 30 mesure 28 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 100 pieds.

TOWNSEND, MLLE KATE—
Taxe de 1883, montant à..........$138 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Commune et Canal, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 295; le dit lot No. 29 mesure 20 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 100 pieds.

THURM, ROBERT—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Jacques, St. Thomas, Religieuse, Céleste et Félicité, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 87; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face à la rue St. Jacques sur une profondeur de 120 pieds.

TISSOT, A. L., ET MME E. STAPLETON—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julie et St. Joseph, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 235; le dit lot No. 21 mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de 94 pieds 10 pouces.

THOMPSON, JNO. L.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Julie et Cyprès, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 7 mesure 26 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds.

VAN HOUTEN, MME C.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 128 pieds.

VOLY, HENRY—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Clio, Magnolia et Erato, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 391; le dit lot No. 21 mesure 26 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 117 pieds.

VEIGLE JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Poydras et Julie, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 588; le dit lot No. 11 mesure 23 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 153 pieds.

VAN NORDEN, W.—
Taxe de 1882, montant à..........$7 20
Taxe de 1883, montant à.......... 7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Génois, Gasquet et Canal, désigné comme l'ilet No. 796.

VAN NORDEN, W.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désigné comme l'ilet No. 816.

VAN NORDEN, W.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 10
Taxe de 1883, montant à.......... 2 10
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 11 à 20 de l'ilet No. 820; les dits lots Nos. 11 à 20 mesurent 314 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 263 pieds; les dits lots Nos. 11 à 20 forment l'encoignure des rues Palmyre et Olympe.

VICELLIO, CHAS. T.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 415; le dit lot No. 16 mesure 64 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 30 pieds; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Clara et Clio.

VICELLIO, CHAS. T.—
Taxe de 1883, montant à..........$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Clio, Erato et Clara, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 422; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur 126 pieds.

VINET, V. NICHOLAS—
Taxe de 1883, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commune, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 5 mesure 19 pieds de face à la rue Commerce sur une profondeur de 89 pieds.

VASON, W. J.—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St. Jacques, Céleste et Peters, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 35; les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 42 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 128 pieds de profondeur.

VASON, W. J.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Thalie, Hunter et Peters, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 45; le dit lot No. 14 mesure 48 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 96 pieds.

VINCENT, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à..........$18 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Carondelet, Euterpe et Baronne, désignée comme une portion de l'ilet No. 243; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds.

WARD, MME MARGUERITE—
Taxe de 1883, montant à..........$13 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Market, Chippewa et Félicité, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 108; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 62 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 120 pieds.

WARD, JOHN—
Taxe de 1883, montant à..........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Delord, Pearl et Calliope désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 49; le dit lot No. 26 mesure 29 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 68 pieds.

WORTH, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à..........$6 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 338; le dit lot No. 16 mesure 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 71 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$5 80
Taxe de 1883, montant à.......... 5 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Carondelet, Melpomène et Baronne, désignée comme une portion de l'ilet No. 241; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 128 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$5 80
Taxe de 1883, montant à.......... 5 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Remparts, Bassin et Terpsichore, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 286; le dit lot No. 6 mesure 33 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

WESTON, HY.—
Taxe de 1883, montant à..........$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Howard, Calliope et Liberté, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'ilet No. 347; les dits lots Nos. 5, 6 et 7 mesurent ensemble 94 pieds 9 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 159 pieds.

WESTON, HY.—
Taxe de 1883, montant à..........$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Howard, Calliope et Liberté, désignés comme lots Nos. 16, 17 et 18 de l'ilet No. 347; le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 159 pieds; les lots Nos. 17 et 18 mesurent 63 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 159 pieds.

WORTH, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à..........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Calliope, Clara et Euprosine, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 413; le dit lot No. 22 mesure 29 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 91 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$9 00
Taxe de 1883, montant à.......... 9 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Thalie, Freret et Melpomène, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 356; le dit lot No. 6 mesure 51 pieds de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$9 00
Taxe de 1883, montant à.......... 9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Thalie, Freret et Melpomène, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 7; le dit lot No. 7 mesure 51 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 102 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$5 40
Taxe de 1883, montant à..........$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Thalie, Freret et Melpomène, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 356; le dit lot No. 8 mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 102 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Melpomène et Freret.

WELSH, JOHN—
Taxe de 1883, montant à..........$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Erato, Claiborne et Clio, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 449; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 122 pieds.

WHITEHEAD, WM. R.—
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 4; le dit lot No. 13 mesure 23 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 116 pieds.

WHITEHEAD, WM. R.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Lafayette et Girod, désigné comme la moitié du lot No. 15 de l'ilet No. 5; la dite moitié du lot No. 15 mesure 12 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 120 pieds; la dite moitié du lot No. 15 forme l'encoignure des rues Front et Girod.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$3 60
Taxe de 1883, montant à.......... 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Thalie, Freret et Melpomène, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 356; le dit lot No. 9 mesure 24 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 60 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Freret, Locust et Melpomène, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 384; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 62 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 100 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Freret, Locust et Melpomène, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 384; le dit lot No. 17 mesure 23 pieds de face à la rue Freret sur 126 pieds de profondeur.

WHITEHEAD, WM. R.—
Taxe de 1883, montant à..........$36 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Notre Dame et Julie, désignés comme lots Nos. 5, 6, 7 et 8 de l'ilet No. 7; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesurent ensemble 98 pieds de face à la rue Fulton sur une profondeur de 122 pieds 6 pouces d'un coté et 193 pieds 6 pouces de l'autre coté.

WOLF, JACOB R.—
Taxe de 1883, montant à..........$12 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, St. Joseph et Julie, désignés comme lots Nos. 32, 33 et 34 de l'ilet No. 54; les dits lots Nos. 32, 33 et 34 mesurent ensemble 95 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 104 pieds.

WILLIAMS, DANIEL W.—
Taxe de 1883, montant à..........$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 272; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 95 pieds.

WHITE, MME LUCINDA—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 295; le dit lot No. 27 mesure 28 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 198 pieds.

WALSH, JNO. A.—
Taxe de 1883, montant à..........$36 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Notre Dame et Julie, désignés comme les lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'ilet No. 57; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 85 pieds; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 76 pieds de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 85 pieds; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 50 pieds de face à la rue Commerce sur une profondeur de 105 pieds; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 forment l'encoignure des rues Notre Dame et Commerce.

WOOD, P. S., ET E. CARTER—
Taxe de 1883, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Julie, Cyprès et Freret, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 361; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds.

WILLIAMS, D. W.—
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 6 mesure 25 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds.

WILLIAMS, SUSAN H. ET O. H.—
Taxe de 1883, montant à..........$210 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Gravier, St. Charles et Carondelet, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 223; le dit lot No. 14 mesure 96 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 25 pieds; le lot No. 14 forme l'encoignure des rues Carondelet et Gravier.

WILD, JACOB, No. 2.—
Taxe de 1883, montant à..........$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Ste. Jeanne, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 440; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 9 pieds.

WOOD, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à..........$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Bertrand, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 495; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 117 pieds; le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Perdido et Prieur.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$2 00
Taxe de 1883, montant à.......... 2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Thalie, Magnolia et Melpomène, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 389; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 95 pieds.

WOOD, SUC. P. W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Félicité et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 509.

WARD, JNO.—
Taxe de 1882, montant à..........$12 00
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Delord, Pearl et Calliope, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 49; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent, 64 pieds de face à la rue Peters sur 104 pieds de profondeur.

WALSH, VVE JAS. P.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Gasquet et Commune, désigné comme lot No. 32 de l'ilet No. 603; le dit lot No. 32 mesure 35 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 71 pieds d'un coté et 75 pieds de l'autre coté.

WALL, MARIE AGNES—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Derligny, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 437; le dit lot No. 17 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 109 pieds.

WARD, JNO.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Delord, Pearl et Calliope, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 49; le dit lot No. 25 mesure 29 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 84 pieds.

WALSH, VVE PATRICK—
Taxe de 1882, montant à..........$12 00
Taxe de 1883, montant à.......... 12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Peeyfarré et Constance, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 121; le dit lot No. 8 mesure 20 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 79 pieds.

WEIDERGANG, CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Gaiennié, Camp et Erato, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 158; le dit lot No. 26 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 128 pieds.

WRIGHT, JAMES—
Taxe de 1883, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 437; le dit lot No. 21 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 109 pieds.

WALL, MARIE AGNES—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 437; le dit lot No. 22 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 109 pieds.

WURZBURGER, ED. S.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Murat, Olympe, Gasquet et Canal, désignés comme les lots Nos. 10, 11, 12 13 et 14 de l'ilet No. 818; le dit lot Nos. 10 mesure 36 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 69 pieds 8 pouces d'un coté et 109 pieds 8 pouces de l'autre coté; les dits lots Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, VVE ISAAC—
Taxe de 1882, montant à..........$21 00
Taxe de 1883, montant à.......... 21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Calliope, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 214; le dit lot No. 7 mesure 23 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 127 pieds.

WAGNER, WM.—
Taxe de 1882, montant à..........$7 20
Taxe de 1883, montant à.......... 8 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Euphrosine, Liberté et Pensacola Landing, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 327; le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face au Pensacola Landing sur 150 pieds de profondeur.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Freret et Thalie, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 357; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Thalie sur 357 pieds de profondeur.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Erato, Claiborne et Clio, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 449; le dit lot No. 17 mesure 24 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 122 pieds.

WOOD, PHŒNIX N.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Erato, Rocheblave et la ligne Jefferson, désignée comme une portion de l'ilet No. 567.

WOOD, PHŒNIX N.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lowerline, Vénus, Bernadotte et Aglaé, désigné comme l'ilet No. 745.

WALKER, THOS.—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Taxe de 1883, montant à.......... 24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génois, Télémaque, Baudin et D'Hémécourt, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 718; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Génois sur une profondeur de 108 pieds.

WALSH, VVE CHAS.—
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 613; le dit lot No. 28 mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue White sur une profondeur de 144 pieds.

WALSH, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 46 de l'ilet No. 606; le dit lot No. 46 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 108 pieds.

WOOD, JAMES—
Taxe de 1882, montant à..........$66 00
Taxe de 1883, montant à.......... 72 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Magasins, Girod et Lafayette, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 197; le dit lot No. 2 mesure 68 pieds 4 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 128 pieds.

WEST, B. J.—
Taxe de 1882, montant à..........$84 00
Taxe de 1883, montant à.......... 84 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Girod et Lafayette, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 163; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 42 pieds 8 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 171 pieds.

WEST, B. J.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 163; le dit lot No. 28 mesure 25 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 129 pieds.

WEISENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 555; le dit lot No. 6 mesure 72 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

WEISENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 555; le dit lot No. 7 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

WINTZ, GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 60
Taxe de 1883, montant à.......... 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 552; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 147 pieds 11 pouces.

WATERS, IVENS, ET J. GILLESPIE—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 499; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 128 pieds.

WATERS, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 665; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, AARON—
Taxe de 1882, montant à..........$216 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 132; le dit lot No. 16 mesure 29 pieds 9 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 64 pieds; le No. 17 mesure 64 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 29 pieds; le dit No. 17 forme l'encoignure des rues Magasins et Commune.

WINTZ, GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à..........$36 00
Taxe de 1883, montant à.......... 36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 552; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 135 pieds.

WASHINGTON, MME SARAH—
Taxe de 1883, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 525; le dit lot No. 6 mesure 48 pieds de face à la rue Bank et 80 pieds à l'arrière sur une profondeur de 165 pieds d'un coté et 175 pieds de l'autre coté.

WEISENBACK, HENRY—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 434; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 106 pieds.

WILSON, SUC. ELLEN—
Taxe de 1882, montant à..........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Commune et Gasquet, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 358; le dit lot No. 13 mesure 20 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 120 pieds.

WRIGHT, A. J., & CO.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 432; le dit lot No. 20 mesure 27 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

WALSH, MLLE M. E.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympe, St. Patrick, Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 14 et 17 à 24 de l'ilet No. 821, mesures divers.

WILSON, MME THOS.—
Taxe de 1882, montant à..........$15 00
Taxe de 1883, montant à.......... 15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Enterpe, Prytania, Polymnia et St. Charles, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 200; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Polymnia sur 128 pieds de profondeur.

WHEATON, SUC. MME W. H.—
Taxe de 1882, montant à..........$18 00
Taxe de 1883, montant à.......... 18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Carondelet, Félicité, Polymnia et St. Charles, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 207; le dit lot No. 2 mesure 59 pieds 10 pouces de face à la rue Polymnia sur une profondeur de 100 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à..........$3 60
Taxe de 1883, montant à.......... 3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Carondelet, Melpomène et Baronne, désignée comme une portion de l'ilet No. 241; la dite portion mesure 22 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 128 pieds.

ZACHARIE, J. S.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 60
Taxe de 1883, montant à.......... 6 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyre et Bank, désignés comme lots Nos. 1 à 5 et 12 à 17 de l'ilet No. 583; les dits lots Nos. 2 à 5 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 1 et 12 à 17 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 155 pieds 2 pouces; les dits lots Nos. 1 et 12 à 17 forment l'encoignure des rues Bank et Broad.

ZEIDLER, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 664; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur.

ZACHARIE, J. S.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 40
Taxe de 1883, montant à.......... 2 40
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 11 à 18 de l'ilet No. 833; les dits lots Nos. 11 à 18 mesurent, chaque, 21 pieds 4 pouces de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 pieds d'un coté et 81 pieds de l'autre coté; les dits lots Nos. 11 à 18 forment l'encoignure des rues St. Patrick et Gasquet.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orleans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, QUATRIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 29ème jour de Novembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes, à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

ARTIQUE, MME LOUIS—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Harmonie et Pleasant, désignés comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 86; la dite portion mesure 35 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 120 pieds.

APKEN, FRED—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Tolédano et Pleasant, désignés comme les lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. 88; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 107 pieds de face à la rue Tolédano sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces.

ANTOINE, C. C.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 463.

ALLEN, MME OSCAR—
Taxe de 1883, montant à..........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Sixième et Septième, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 122; le dit lot No. 6 mesure 27 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds. le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Magasins et Sixième.

ALLEN, MME OSCAR—
Taxe de 1883, montant à..........$3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Sixième et Septième, désignée comme une portion du lot No. 11 de l'ilet No. 127; la dite portion mesure 27 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds.

AMES, W. P., TUTEUR—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Deuxième et Troisième, désigné comme lot A de l'ilet No. 131; le dit lot A mesure 42 pieds de face à la rue Constance sur 66 pieds de profondeur; le dit lot A forme l'encoignure des rues Constance et Troisième.

ALLEN, MME OSCAR—
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Freret, Locust, Septième et Harmonie, désigné comme l'ilet No. 361; le dit ilet No. 361 mesure 9 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Freret, 277 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Locust, 277 pieds 9 pouces 6 lignes à la rue Septième et 277 pieds 6 pouces et 5 lignes à la rue Harmonie.

AUCH, CASPAR—
Taxe de 1882, montant à..........$15 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Première et Philippe, désignée comme une portion de l'ilet No. 99; la dite portion mesure 40 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 228 pieds 6 pouces d'un coté et 215 pieds 6 pouces de l'autre coté.

ARGUS, BERNARD—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 106; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds 1 pouce de face à la rue Constance sur une profondeur de 160 pieds.

BLACKSTONE, MME J.—
Taxe de 1882, montant à..........$32 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Washington et Sixième, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 152; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 66 pieds 2 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 160 pieds.

BALFOUR, J. R.—
Taxe de 1882, montant à..........$30 00
Taxe de 1883, montant à.......... 30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytania, Joséphine et St. André, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 204; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 64 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 120 pieds.

BAUMGARDEN, N. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$12 60
Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Jackson et Joséphine, désigné comme un demi du lot No. 2 de l'ilet No. 101; le dit demi du lot No. 2 mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds.

BOURGEOIS, EDOUARD, No. 1.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 109; le dit lot No. 16 mesure 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

BOURGEOIS, EDOUARD, No. 1.—
Taxe de 1882, montant à..........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 109; le dit lot No. 15 mesure 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

BREAUX, MME G. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$72 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Philippe, désignés comme lots Nos. 25, 26 et 27 de l'ilet No. 134; les dits lots Nos. 25, 26 et 27 mesurent 80 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 160 pieds.

BALFOUR, JAS. R.—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Taxe de 1883, montant à.......... 24 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Troisième et Quatrième, désignée comme portion de l'ilet No. 150; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Quatrième et Camp.

BILLGERY, JOS., ET MME JOS.—
Taxe de 1882, montant à..........$5 40
Taxe de 1883, montant à.......... 5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Septième et Huitième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sur 125 de profondeur.

BEAUVAIS, MME R.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Septième et Huitième, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 127 pieds.

BREDON, RICHARD—
Taxe de 1882, montant à..........$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Constance, Première et Philippe, désigné comme lot G de l'ilet No. 183; le dit lot G mesure 30 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

BUCKLER, G. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 20
Taxe de 1883, montant à.......... 4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Troisième et Deuxième, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 25; le dit lot No. 8 mesure 40 pieds de face à la rue Levee sur une profondeur de 125 pieds 10 pouces.

BUDDECKE, C. T.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Thomas, Sixième, Washington et Livaudais, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'ilet No. 51; les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 61 pieds 4 pouces de face à la rue Levée sur une profondeur de 105 pieds 8 pouces 8 lignes.

BAUER, G. ET M. KOMER—
Taxe de 1882, montant à..........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Soraparu et Première, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 76; le dit lot No. 3 mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 110 pieds.

BUTLER, JAMES—
Taxe de 1882, montant à..........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Septième et Huitième, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 83; le dit lot No. 20 mesure 40 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 125 pieds.

BILLGERY, JOS., ET VVE JOS.—
Taxe de 1882, montant à..........$9 60
Taxe de 1883, montant à.......... 9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 93; le dit lot No. 1 mesure 52 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 67 pieds 4 pouces; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Laurel et Septième.

BAYLEY, WALTER—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 112; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 58 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

BAILEY, MME M. ADELAIDE PATRICK—
Taxe de 1883, montant à..........$7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 113; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 58 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

BERKLEY, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 303; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds.

BARNES, MME R.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Troisième et Quatrième, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 303; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds.

BARWOOD, THOMAS R.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Une certaine portion d'un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 465.

BURKE, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, Melpomène et Thalie, désigné comme l'ilet No. 500.

BURKE, MME WALTER—
Taxe de 1883, montant à..........$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Thomas, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 18; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 89 pieds.

BARWOOD, THOS. R.—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Galvez, Miro, Thalie et Erato, désigné comme l'ilet No. 448.

BURKE, SUC. PATRICK—
Taxe de 1882, montant à..........54c
Taxe de 1883, montant à..........54c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Miro, Deuxième et Première, désigné comme l'ilet No. 460; le dit ilet No. 460 mesure 253 pieds de face sur une profondeur de 269 pieds.

BURKE, SUC. PATRICK—
Taxe de 1882, montant à..........54c
Taxe de 1883, montant à..........54c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Miro, Melpomène et Première, désigné comme l'ilet No. 461.

BARNES, THOMAS—
Taxe de 1883, montant à..........$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Félicité et Ste. Marie, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 207; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 108 pieds.

BRADY, JAMES, No. 2.—
Taxe de 1882, montant à..........$9 40
Taxe de 1883, montant à.......... 9 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Philippe et Jackson, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 346; le dit lot No. 16 mesure 27 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 104 pieds.

BOCK, SUC. FREDERICK—
Taxe de 1882, montant à..........$2 40
Taxe de 1883, montant à.......... 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Jackson et Philippe, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 377; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds 8 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds 8 pouces.

BOHRMAN, H.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philip, désignés comme lots Nos. 18 et 1 de l'ilet No. 399; les dits lots Nos. 18 et 1 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 116 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jackson et Willow.

BALDING, EDWARD—
Taxe de 1882, montant à..........$3 90
Taxe de 1883, montant à.......... 3 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 274; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 126 pieds 4 pouces de profondeur.

BOTHICK, T. W.—
Taxe de 1882, montant à..........$8 70
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Philippe et Première, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'ilet No. 300; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 90 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces.

BASSICH, JOHN—
Taxe de 1883, montant à..........$21 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 23; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 162 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 51 pieds 6 pouces.

BARTHE LOUIS—
Taxe de 1883, montant à..........$7 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, St. André, Ste. Marie et Rousseau, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 77; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 56 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 65 pieds 6 pouces.

BELL, VVE WALTER O.—
Taxe de 1883, montant à..........$36 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Joséphine, désignée comme une portion des lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 135; la dite portion des lots Nos. 12 et 13 mesure 63 pieds 5 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 76 pieds.

BAUER, MME E. CHAS.—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, St. Thomas, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos. 9 et 4 de l'ilet No. 59; les dits lots Nos. 9 et 4 mesurent 62 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 110 pieds de l'autre coté.

BENSEL, MME B.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Pleasant et Tolédano, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 87; le dit lot No. 3 mesure 66 pieds 2 pouces de face à la rue Pleasant sur 35 pieds 1 pouce de profondeur.

BURNSIDE, SUC. J.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Washington et ——, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 165; le dit lot No. 14 mesure 39 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 125 pieds.

BIBB, SUC. THOMAS—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytania, Ste. Marie et St. André, désignée comme une portion du lot No. 50 de l'ilet No. 206, la dite portion du lot No. 50 mesure 21 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 117 pieds.

BLANC, SAM. P.—
Taxe de 1882, montant à..........$60 00
Taxe de 1883, montant à.......... 72 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Joséphine et St. André, désignés comme les lots Nos. 7 à 12 de l'ilet No. 237; les dits lots Nos. 7 à 12 mesurent 74 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 173 pieds.

BRADFORD, E. A.—
Taxe de 1883, montant à..........24c
La moitié des trois-quarts d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Erato et Clio, désignée comme la moitié des trois-quarts de l'ilet No. 492.

BERGERY, EUGENE—
Taxe de 1883, montant à..........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Clara, Washington et Quatrième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 387; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Clara.

BROWN, JOHN L.—
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Clara, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 388; le dit lot No. 13 mesure 33 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 3 pouces de profondeur.

BRADY, SUC. WILLIAM JOHN—
Taxe de 1883, montant à..........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 303; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

BATES, VVE JAMES—
Taxe de 1883, montant à..........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 320; le dit lot No. 2 mesure 21 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 110 pieds.

BOHNE, VVE FRANK—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 277; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Septième et St. Denis.

BOHNE, MME ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à..........$2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Sixième et Septième, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 277; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 50 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 125 pieds.

COHN, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à..........$7 20
Taxe de 1883, montant à.......... 7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Rousseau, Ste. Marie et Félicité, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 38; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 137 pieds.

CANE, HERITIERS DE JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Rousseau, Troisième et Quatrième, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 49; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 118 pieds.

CRIBBENS, JNO.—
Taxe de 1882, montant à..........$10 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Joséphine et St. André, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 102; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 118 pieds.

CAIN, L. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$90 00
Taxe de 1883, montant à.......... 90 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Colisée, St. André et Joséphine, désignés comme lots Nos. 30 et 35 de l'ilet No. 204; les dits lots Nos. 30 et 35 mesurent 31 pieds 8 pouces de face à la rue Colisée sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 30 forme l'encoignure des rues Colisée et St. André.

COSTLEY, T. W., ET CAIN ET FLORENCE, (MINEURS)—
Taxe de 1882, montant à..........$7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Huitième et Harmonie, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 221; le dit lot No. 5 mesure 34 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 126 pieds.

CANTY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$10 80
Taxe de 1883, montant à.......... 12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Huitième et Septième désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 226; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 114 pieds 4 pouces; le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 114 pieds; le dit No. 11 forme l'encoignure des rues Huitième et Carondelet.

CHURCHILL, SUC. CHARLES—
Taxe de 1882, montant à..........$10 80
Taxe de 1883, montant à.......... 10 80
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet Joséphine et St. André, désignée comme une portion des lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 237; la dite portion du lot No. 18 mesure 14 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 110 pieds.

COYLE, JAMES—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Taxe de 1883, montant à.......... 24 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Jackson et Philippe, désignés comme lots Nos. 21, 22, 32, 1 et 2 de l'ilet No. 270; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 62 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 123 pieds; les dits lots Nos. 32, 1 et 2 mesurent 92 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 128 pieds.

CLARKE, MME ELLEN B.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 60
Taxe de 1883, montant à.......... 3 60
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Sixième et Septième, désignée comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 277; la dite portion mesure 50 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 100 pieds.

CRANE, W. H.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Deuxième et Première désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 316; le dit lot No. 11 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 100 pieds.

CLOUD, THEO. A. A.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Première et Philippe, désignée comme une portion du lot No. 26 de l'ilet No. 340; la dite portion mesure [illegible] pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds.

CARROLL, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à..........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Première et Philippe, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 11 mesure 34 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 77 [illegible]; le dit lot No. 12 mesure 34 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de [illegible]; le dit lot 11 forme l'encoignure des rues Philippe et Howard.

COPELAND, HERITIERS DE R.
Taxe de 1882, montant à..........$2 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible]la, Clara, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 376; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 110 pieds.

COPP, MME MARIE—
Taxe de 1883, montant à..........$64
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Colisée, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos. 15 à 18 de l'ilet No. 182; les dits lots Nos. 15 à 18 mesurent 112 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de [illegible] pieds; le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Colisée et Deuxième.

CRESSEY, MME JANE—
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. [illegible], Carondelet, Philippe et Jackson, désignés comme lots Nos. 9, 10 et 11 de l'ilet No. 225; les dits lots Nos. 9, 10 et 11 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 147 pieds.

CULL, PATRICK J.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Pleasant et Tolédano, désignés les lots No. 2 et 3 de l'ilet No. 16; les dits Nos. 2 et 3 mesurent 55 pieds de face à la Water sur une profondeur de 81 pieds.

CULL, SUC. PATRICK J.—
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thomas, Levée, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 22; le dit lot No. 3 mesure 34 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de 93 pieds.

CULL, PATRICK J.—
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
L'arrière portion d'un certain lot ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, [illegible] et Sixième, désignée comme l'arrière du lot No. 16 de l'ilet No. 57; la dite portion mesure 50 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 96 pieds.

COATES MME A. S.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thomas, Chippewa, Quatrième et [illegible], désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 7 mesure 28 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de [illegible] pieds.

CONNER, MLLE ANNE—
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Constance, St. Marie et St. André, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 106; le dit lot No. 23 mesure 29 pieds de face à la rue André sur une profondeur de 120 pieds.

CAMPBELL, GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un quart d'un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Melpomène et Thalie, comme un quart de l'ilet No. 447.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orleans.